

QUESTION 37

QU'EST-CE QUE LA JUSTIFICATION?

Réponse : La justification consiste en un libre et gracieux acte de Dieu par lequel il *a*; pardonne tous nos péchés, *b*; et nous accepte comme justes devant sa face *c*; sur l'unique base de la justice de Christ qui nous est imputée, et *d*; que nous recevons par la foi seule.

- a* Romains 3.24-25 : « ... et ils sont gratuitement justifiés pas sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ. C'est lui que Dieu a destiné à être par son sang pour ceux qui croiraient victime propitiatoire, afin de montrer sa justice, parce qu'il avait laissé auparavant, au temps de sa patience... »

Romains 4.6-8 : « De même David exprime le bonheur de l'homme à qui Dieu impute la justice sans les œuvres :
Heureux ceux dont les iniquités sont pardonnées,
Et dont les péchés sont couverts!
Heureux l'homme à qui le Seigneur n'impute pas son péché! »

- b* 2 Corinthiens 5.19, 21 : « Car Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même en n'imputant point aux hommes leurs offenses... »; « Celui qui n'a point connu le péché, il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu. »

- c* Romains 5.17-19 : « Si par l'offense d'un seul la mort a régné par lui seul, à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice régneront-ils dans la vie par Jésus-Christ lui seul. Ainsi donc, comme par une seule offense la condamnation a atteint tous les hommes, de même par un seul acte de justice la justification qui donne la vie s'étend à tous les hommes. Car comme par la désobéissance d'un seul homme beaucoup ont été rendus pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul beaucoup seront rendus justes. »

- d* Galates 2.16 : « Néanmoins, sachant que ce n'est pas par les œuvres de la loi que l'homme est justifié, mais par la foi en Jésus-Christ, nous aussi nous avons cru en Jésus-Christ, afin d'être justifiés par la foi en Christ et non par les œuvres de la loi, parce que personne ne sera justifié par les œuvres de la loi. »

Philippiens 3.9 : « ... et d'être trouvé en lui, non avec ma justice, celle qui vient de la loi, mais avec celle qui s'obtient par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu par la foi. »

Nature et définition de la justification :

- A. En quoi consiste la justification : le pardon accordé aux hommes pour tous leurs péchés et leur acceptation par Dieu (c'est un acte libre et gracieux de Dieu) étant déclarés légalement et parfaitement justes devant sa face par leur foi en Jésus-Christ et ce pour l'éternité.
1. Négativement : il ne s'agit pas d'une transformation morale (une justice infuse dans le cœur de l'homme, l'œuvre de l'Esprit en nous, la sanctification).
 2. Positivement : il s'agit d'une transaction légale.
- B. La base de la justification : sur quoi elle est fondée, sur quoi elle repose.
1. Négativement : elle ne provient pas de nous. L'homme déchu ne peut absolument rien accomplir à ce sujet.
 2. Positivement : elle provient exclusivement de Christ et de son œuvre parfaite accomplie en notre faveur selon libre et souverain désir de Dieu. Lui seul a accompli toutes les exigences de la justice divine.
- C. La méthode par laquelle nous sommes justifiés devant Dieu, déclarés parfaitement justes devant sa face : l'imputation.
1. Négativement : non par l'imputation de la foi elle-même ou de toute autre obéissance évangélique.
 2. Positivement : par l'imputation, seule, la mise sur notre compte de l'obéissance active et passive du Sauveur.

Le moyen ou l'instrument par lequel nous recevons la justification

La foi seule (ce qui exclut toutes les autres grâces divines) parce que ce n'est que par elle que l'individu est conduit à concentrer toute son attention sur la personne de Christ en détournant son regard de soi, la foi signifiant l'acceptation et l'appropriation de ce que le Fils de Dieu a accompli à notre place : « Car vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ » (Ga 3. 26). Pour Paul, en harmonie avec l'ensemble de l'Écriture, il n'existe que deux moyens de justification devant Dieu : par la loi (les œuvres de loi) ou par la foi. Or seule la foi peut sauver le pécheur de la colère à venir. Le rejet de ce principe signifie la négation même du sacrifice de Christ : « Je ne rejette par la grâce de Dieu; car si la justice s'obtient par la loi, Christ est donc mort en vain » (Galates 2.21; voir aussi 3.1-2, 10-12). Les Juifs ont chuté parce qu'ils ont refusé le principe (la loi) de la foi (Rm 9.30-33; Hé 11.6; 1 Th 2.14-16; Hé 10.25).

La doctrine de la justification est au cœur même de l'Évangile.

Réflexions

*Pourquoi est-ce important de spécifier que nous sommes justifiés par la foi seule?
Pourquoi la foi la foi ne peut-elle être considérée comme méritoire?*